

Suivi des conclusions de la Commission d'application des normes (juin 2025)*

en vert = rapport reçu / mission effectuée		en jaune = en cours	pas de couleur = pas encore reçu(e) / pas encore entamé(e)		
Année	Pays *	Convention	Rapport anticipé à la CEACR	Missions du BIT	Assistance technique du BIT
2025	Bélarus	87/98	/	Mission tripartite / Mission humanitaire internationale	Voir la documentation disponible sur la page Web de la CAN sous la section "Séance spéciale- Belarus"
2025	Bolivie (État plurinational de)	162/167	Demandé et reçu	/	/
2025	Burundi	94	Demandé et reçu	/	Proposée
2025	El Salvador	98	Demandé et reçu	/	Proposée - disponibilité exprimée par le gouvernement de recevoir la mission d’assistance technique avec l’appui de l’OIE et de la CSI demandée par la CAN
2025	Équateur	98	Demandé et reçu	/	Proposée
2025	Géorgie	87	Demandé et reçu	/	Proposée
2025	Ghana	103	/	/	Fournie - Un atelier tripartite de deux jours en juillet de 2025 a été organisé qui comprenaient des présentations, des discussions et la collecte des contributions des parties prenantes sur diverses normes internationales du travail . En ce qui concerne la convention n° 103, la présentation a porté sur les obligations de faire rapport, les commentaires en suspens, le suivi des recommandations de la Commission et le cycle de rapport prévu pour 2030. Elle s’est concentrée sur des articles spécifiques de la convention, notamment le congé de maternité obligatoire, la prolongation du congé de maternité en cas d’accouchement tardif, les prestations en espèces et l’interdiction de licenciement pendant la période de protection. Les principales recommandations étaient les suivantes : 1) Donner la priorité aux réformes législatives et aux modifications du Code du travail permettrait de traiter des questions clés telles que le congé de maternité obligatoire, la prolongation automatique du congé prénatal et l'interdiction de licenciement pendant la période de protection; 2) Pour des solutions à moyen terme, des réformes législatives et institutionnelles relatives à un régime d’assurance sociale obligatoire pourraient combler les lacunes en matière de prestations en espèces; 3) Une évaluation de la conformité avant la ratification de la convention n° 183 serait nécessaire, étant donné que la convention n° 103 sera abrogée à l’avenir.

Suivi des conclusions de la Commission d'application des normes (juin 2025)*

en vert = rapport reçu / mission effectuée		en jaune = en cours	pas de couleur = pas encore reçu(e) / pas encore entamé(e)		
Année	Pays *	Convention	Rapport anticipé à la CEACR	Missions du BIT	Assistance technique du BIT
2025	Guinée-Bissau	26	Demandé	/	Proposée
2025	Honduras	87	Demandé et reçu	/	Proposée
2025	Hongrie	87	Demandé et reçu	/	/
2025	Iran (République islamique d')	111	Demandé et reçu	/	En cours - Une discussion préliminaire a été organisée en décembre 2025
2025	Iraq	87	Demandé et reçu	/	En cours - Contacts entre le Bureau et le gouvernement se sont poursuivis au sujet du projet de réforme de la loi sur les syndicats
2025	Kirghizistan	81	Demandé et reçu	/	En cours - Les conclusions de la commission ont été examinées avec le gouvernement lors d'une mission menée en juin 2025 par le spécialiste de la sécurité et de la santé au travail de l'OIT
2025	Libye	29	Demandé et reçu	/	En cours - Le Département des Normes, en collaboration avec les bureaux d'Alger et du Caire, prépare une mission d'assistance technique prévue pour mai 2026. Cette mission fait suite à une demande du gouvernement libyen et vise à renforcer les capacités des trois parties prenantes, notamment pour donner suite aux conclusions de la commission.
2025	Malaisie	98	Demandé et reçu	Mission consultative technique	En cours - Prochaine mission d'assistance technique prévue du 27 au 29 avril 2026
2025	Népal	98	Demandé et reçu	/	Proposée
2025	Ouzbékistan	81/129	Demandé et reçu	/	Proposée

Suivi des conclusions de la Commission d'application des normes (juin 2025)*

en vert = rapport reçu / mission effectuée	en jaune = en cours	pas de couleur = pas encore reçu(e) / pas encore entamé(e)
--	---------------------	--

Année	Pays *	Convention	Rapport anticipé à la CEACR	Missions du BIT	Assistance technique du BIT
2025	Panama	122	Demandé et reçu	/	Proposée
2025	République de Moldova	98	Demandé et reçu	/	Proposée
2025	Slovaquie	144	Demandé et reçu	/	/
2025	Sri Lanka	138	Demandé et reçu	/	Fournie - Les conclusions de la CAN ont été examinées dans le cadre d'une réunion tripartite avec le spécialiste de normes internationale du travail
2025	Tchad	182	Demandé et reçu	/	Fournie - 1. Une mission organisée en août 2025, visant à : a) assister le gouvernement à préparer et à soumettre le rapport au titre de l'article 22 sur la convention n° 182 ; et b) renforcer les capacités du comité tripartite sur le dialogue social 2. Atelier prévu prochainement pour discuter le Mémoire sur le projet de Code du travail 3. Préparation en cours du Programme national pour un travail décent, qui tiendra compte des normes internationales du travail
2025	Zambie	29	Demandé et reçu	/	Proposée

*Afghanistan (C111) et Nicaragua (C169) : aucune délégation n'ayant été accréditée à la Conférence internationale du Travail, la CAN n'a pas adopté de conclusions sur ces cas